

# L'Investissement Solidaire

## Fiche repère



### Qu'est ce que l'économie solidaire?

La particularité de l'économie solidaire est de **privilégier l'humain**. C'est un nouveau mode de financement et de développement qui vise à aider les personnes en grande difficulté (dimension sociale et solidaire).

On parle de placement solidaire lorsque l'épargne est investie dans des entreprises solidaires d'utilité sociale, agréées par la Préfecture et remplissant plusieurs conditions, notamment avoir pour objectif principal la recherche d'une utilité sociale.

Si plusieurs thèmes sont portés par des organismes à vocation humanitaire, 2 grands thèmes se dégagent principalement:

- **La lutte contre la précarité du logement**
- **La lutte contre le chômage**

L'économie solidaire prend de plus en plus d'ampleur, elle représente aujourd'hui 10% de l'emploi salarié.

### Qu'est ce que l'investissement solidaire?

La finance solidaire rapproche les épargnants et les personnes en difficulté. D'un côté pour fonctionner et mener à bien leurs missions, les organismes solidaires ont besoin de financements, de l'autre côté les épargnants donnent du sens à leur investissement.

Au delà de la rentabilité financière que l'on peut attendre d'un investissement, on recherche une rentabilité sociale.

Les banques et les sociétés de gestion comme HSBC qui interviennent dans la finance solidaire captent l'épargne et l'investissent dans des organismes solidaires: les fonds solidaires investissent entre 5 et 10% dans des organismes solidaires d'utilité sociale.



*Mon* **épargne** salariale  
& retraite

# L'épargne solidaire en 2019

**15,6 Md€ d'encours** dont la moitié en **épargne salariale**

au 31/12/2019

+24% de progression  
sur 1 an



**Record de collecte -**

Les épargnants solidaires ont déposé **3 Md€**

- **4,3 millions € de dons à des associations**
- **458 millions € de financement solidaire**

**L'épargne salariale 1<sup>er</sup> canal de l'épargne solidaire**

*près de 62 % des montants*

*9,7 milliards d'euros d'encours environ*

Source: Finansol 2020

## Quelle différence entre ISR et finance solidaire?

**L'Investissement Socialement Responsable (ISR)** désigne une méthode de sélection des entreprises cotées en Bourse en fonction non seulement de leur performance financière mais aussi d'une appréciation de leur **comportement éthique, social et/ou environnemental**.

La **finance solidaire** repose sur un **degré d'engagement plus fort** puisque les activités financées sont choisies en fonction de leur utilité effective en matière de **lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable** et qu'elles ne sont pas cotées en Bourse.

## Quelle est la forme d'une entreprise solidaire ?

Elle peut prendre la forme :

- de fondation,
- de mutuelle,
- de coopérative,
- d'association...

## Les fonds solidaires HSBC en épargne salariale

Retrouvez les uniquement dans votre PERCO et/ou votre PERE-CO HSBC !

- **HSBC EE Obligations Responsable et Solidaire**

est un fonds plus particulièrement destiné aux investisseurs à la recherche d'une gestion obligataire alliant comportement responsable et performance financière sur une période de 3 ans minimum.

- **HSBC EE Diversifié Responsable et Solidaire**

est destiné aux investisseurs qui souhaitent investir sur les marchés de taux et d'actions de l'Union Européenne tout en sélectionnant des valeurs qui satisfont à des critères « socialement responsables » sur un horizon de placement recommandé de 4 ans.

Retrouvez [ici](#) l'interview de Boris Albert, gérant de fonds diversifiés et solidaires

Ces 2 fonds font partie de la gamme labellisée par le CIES (Comité Intersyndicale de l'Épargne Salariale). <http://www.ci-es.org/>



### Dans quels organismes solidaires investissent ces fonds ?

HSBC a sélectionné 4 organismes et est amené à en introduire de nouveaux, dans une volonté de promouvoir l'emploi et l'accès au logement des populations les plus défavorisées :



**Association pour le droit à l'Initiative Economique** qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au micro-crédit

43.5%



France Active a pour but de **renforcer les fonds propres des entreprises solidaires et des associations d'utilité sociale pour créer des emplois** prioritairement pour les personnes qui en sont exclues.

3.4%



habitat et humanisme

Société dont l'activité est centrée sur la **réalisation et la gestion de logements sociaux**. Elle permet aux personnes et familles en difficulté d'accéder à un logement à faible loyer tout en bénéficiant d'un accompagnement de proximité favorisant une véritable insertion.

39.9%



**Association d'aide humanitaire qui a vocation à répondre aux besoins vitaux des populations confrontées à une crise majeure** d'origine humaine ou naturelle et à renforcer leurs capacités de résilience notamment dans les domaines de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire.

13.0%

Source : HSBC Global Asset Management au 30/06/2020. A titre d'illustration uniquement. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Global Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Global Asset Management. Par conséquent, HSBC Global Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document. Logo copyright 2020.

## Les risques auxquels sont exposés ces fonds sont les suivants :

**Risque de perte en capital** : l'OPCVM ne présente aucune garantie ni protection de capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

**Risque de gestion discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire de l'OPCVM repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et les titres les plus performants.

**Risque de taux d'intérêt** : le prix des obligations à taux fixe et autres titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de ces obligations chute, ainsi que celle de la valeur liquidative. Par ailleurs, le gérant a la possibilité de réaliser des opérations d'arbitrage de taux, c'est-à-dire qu'il anticipe une déformation de la courbe des taux. Or, il se peut qu'elle se déforme dans un sens qu'il n'avait pas anticipé, ce qui pourra causer une baisse significative de la valeur liquidative.

**Risque de crédit** : Le risque de crédit est le risque que la situation financière de l'émetteur se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur. Cette dégradation peut entraîner une baisse de la valeur des titres de l'émetteur et donc une diminution de la valeur liquidative du fonds.

**Risque de titrisation** : Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du fonds.

**Risque de liquidité** : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

**Risque de contrepartie** : Dans le cadre des opérations de gré à gré sur les instruments dérivés et/ou les opérations d'acquisition et cession temporaires de titres, le fonds est exposé au risque de défaillance de la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque potentiel est fonction de la notation des contreparties et peut se matérialiser dans le cadre d'un défaut d'une de ces contreparties par un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

**Risque lié aux interventions sur les marchés à terme** : Le FCPE peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments

**Risque de change** : Les variations de taux de change entre les devises peuvent avoir un impact significatif sur la performance du compartiment / fonds.

**Risque actions** : Les fluctuations des marchés actions peuvent impacter la performance du fonds à la hausse comme à la baisse.

**Risque de non garantie du rendement** : Le rendement de ce FCPE n'est pas garanti et dépendra de la capacité du gestionnaire à sélectionner les marchés actions internationaux les plus porteurs ainsi qu'à anticiper la tendance générale de ces marchés.

## Information Importante

Ce document est produit et diffusé par HSBC Global Asset Management. Il est incomplet sans les commentaires oraux des représentants de HSBC Global Asset Management (France). Toutes les données sont issues de HSBC Global Asset Management et HSBC Epargne Entreprise sauf avis contraire.

L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires et analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni un conseil en investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Global Asset Management (France) sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Global Asset Management (France). En conséquence, HSBC Global Asset Management (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes prévisions mentionnées dans ce document sont présentées à titre indicatif et ne sauraient en aucune manière être garanties. HSBC Global Asset Management (France) ne saurait être tenu responsable en cas de non-réalisation de ces prévisions.

HSBC Epargne Entreprise (France) - 672 049 525 RCS PARIS - S.A au capital de 16.000.000 euros. Entreprise d'investissement et établissement Teneur de Compte Conservateur d'épargne salariale. [www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr](http://www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr)  
Siège social : 15 rue Vernet - 75008 Paris

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.  
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)  
Adresse postale : 75419 Paris cedex 08  
Adresse d'accueil Immeuble "Cœur Défense", 110 espl. du Général de Gaulle – La Défense 4  
[www.assetmanagement.hsbc.com/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr) Mis à jour en Juillet 2020  
Copyright © 2020. HSBC Global Asset Management. Tous droits réservés.

AMFR\_EE\_131\_2020 - Exp. Juillet 2021